



Secrétaire générale
CGT-Culture

Ministère de la culture et de la communication
A l'attention d'Audrey Azoulay
Ministre de la Culture
3, rue de Valois
75 001 Paris

Paris, le 8 juin 2016

Objet : préavis de grève

Madame la ministre,

Le Président de la République et le Premier ministre persistent dans leur entêtement à vouloir faire passer en force l'inacceptable projet de loi sur le Travail. En conséquence, comme il est normal et légitime, la mobilisation unitaire interprofessionnelle continue.

Un nouveau temps fort aura lieu le mardi 14 juin 2016 avec, en particulier, l'organisation d'une manifestation nationale à Paris.

Pour s'inscrire dans celle-ci, la CGT-Culture appelle les agents à cesser le travail le mardi 14 juin 2016. La présente correspondance vaut préavis de grève pour la journée du 14 juin ainsi que pour les nuitées en amont et en aval.

Ce n'est pas tout ; il y a près d'un an maintenant, le ministère de la culture, prenant prétexte de la fin du bail de la DGCA (immeuble du 64, rue Beaubourg), présentait les premières ébauches d'un vaste plan de restructuration immobilière de ses services. Ce plan visait à regrouper les différents services et implantations de l'administration centrale et allait jusqu'à prévoir une délocalisation en banlieue.

Le vendredi 20 mai 2016, à l'occasion d'une réunion présidée par le secrétaire général, nous avons appris que le « *problème DGCA* » n'en était plus tout à fait un puisque le bail du 64 rue Beaubourg « *pourrait être renouvelé, en tant que de besoin* » ! En revanche, au cours de cette même réunion, l'administration a confirmé sa décision de vendre l'immeuble de la rue des Pyramides, accessoirement celui du 61, rue de Richelieu, de quitter le site de Saint-Cyr et de se lancer dans des travaux pharaoniques de plusieurs années aux Archives nationales à Paris : le quadrilatère Rohan-Soubise. **Cherchez l'erreur !**

En posant ce projet hasardeux dans le paysage à quelques mois des élections présidentielles, le ministère s'enferme dans un scénario filandreur qui ne peut s'expliquer que par une pure opération de spéculation immobilière : la cession de la rue des Pyramides avant tout.

Le 20 mai, la CGT-Culture a clairement mis en évidence tant la sophistication et la cherté du projet qu'en définitive sa fragilité budgétaire et son caractère invalidant pour le fonctionnement des services d'administration centrale durant de nombreuses années. Autrement dit, d'après notre analyse, le risque d'un déménagement en périphérie de Paris n'est nullement écarté par ce projet « *poudre aux yeux* » qui ne vise en réalité qu'à tenter d'acheter la paix sociale jusqu'en 2017...

Répondant en partie à la pétition CGT, SUD, UNSA « **NON A LA DELOCALISATION DU MINISTERE DE LA CULTURE** » (Lettre-Pétition à l'attention du Premier ministre) signée par près de 2500 agents, les services du ministère de la culture ont fait la démonstration utile, inédite et imparable que le déménagement total d'une administration aux frontières du périphérique a un coût financier direct et indirect (effets sur l'ensemble des conditions de travail et la santé) prohibitif et ce pour de nombreuses années.

Le conseil immobilier de l'Etat n'a pas eu d'autres choix que de reconnaître du bout des lèvres la justesse de cette démonstration. La mobilisation des personnels a donc d'ores et déjà payé.

Pour autant, de là à ce que vous topiez avec Bercy pour un projet d'implantation sur trois sites qui densifierait ardemment les Bons Enfants, mettrait sens dessus dessous les Archives nationales pendant un « certain » nombre d'années, et fermerait progressivement les sites de Pyramides, Richelieu, Fort de Saint-Cyr et Beaubourg, le tout en refusant de densifier Valois et en supprimant au passage au moins 105 emplois, il y a avait et il y a encore d'autres scénarii possibles, moins chers, plus confortables pour les personnels, plus simples et plus réalistes. Or, contrairement aux engagements qui nous avaient été donnés, force est de constater que vous refusez toujours de nous recevoir. Il n'est pas trop tard ni pour en discuter ni pour bien faire.

Chacun peut aisément comprendre qu'après la RGPP, la restructuration du ministère de la culture et de son administration, la réforme territoriale, près de 3000 suppressions d'emplois en l'espace de deux quinquennats, ce ministère n'a pas besoin d'un nouveau chambardement.

A l'opposé de ces nouvelles attaques, ce qui doit nous animer par dessus tout c'est la défense et la consolidation des missions de service public : celles des archives nationales, celles des musées et en définitive celles de l'administration centrale ; et son corollaire, l'amélioration concrète des conditions de travail de tous les personnels.

Si transformer des dépôts d'archives en bureau à Paris pose déjà en soi une question légitime, la menace de fermeture du site des archives de Fontainebleau, qui supposerait une très forte densification des dépôts d'archives sur les deux sites restants, à savoir Pierrefitte-sur-Seine et Paris, n'autorise personne et surtout pas le ministère de la culture à ignorer cette difficulté majeure.

Bien au contraire, il faut y trouver une solution sérieuse et pérenne car la nature et la qualité de la réponse conditionne la suite.

C'est pourquoi, la CGT-Culture s'oppose à la vente à la découpe qui commencera aujourd'hui par Pyramides et Richelieu et qui se poursuivra inévitablement demain par les Bons Enfants, les archives à Fontainebleau. Tout cela dans un moment où les prometteurs immobiliers lorgnent sur des dizaines de milliers de mètres carré.

S'il y a une urgence réellement avérée, c'est la situation des personnels de la DGCA, tout le reste n'est que spéculation immobilière.

C'est pourquoi la CGT-Culture dépose un préavis de grève pour la journée du 14 juin 2016, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés. Ce préavis de grève concerne l'ensemble des salariés et apprentis de droit privé comme les agents de droit public des services, établissements, associations, groupements d'intérêt public sous tutelle du ministère de la culture.

Nous exigeons :

- la défense et la consolidation des missions des services publics de l'administration centrale,
- le refus de la vente à la découpe et de la spéculation immobilière,
- une réelle politique immobilière ministérielle tenant compte des missions, des personnels et de l'amélioration des conditions de travail.

Comme le prévoit la loi, nous restons à votre disposition pour l'ouverture de négociations dans le cadre de ce préavis.

En résumé, pour défendre le ministère de la culture et ses missions, madame la Ministre, il faut combattre la spéculation immobilière et la vente à la découpe !

Nous vous prions d'agréer, madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.